



DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS est par la présente donné, conformément au Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), que le comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera à la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le 12 juin 2019, à 17 h, pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition partielle du bâtiment principal situé au 875, 38^e Avenue (lot numéro 1 552 677).

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement de Lachine.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 30 mai 2019.

Le comité d'étude des demandes de permis de démolition
par Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

DEMOLITION PERMIT APPLICATION

NOTICE is hereby given, according to By-law governing the demolition of buildings (RCA02-19003), that the demolition permit application review committee will sit at borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, on June 12, 2019, at 5 p.m., to consider the request filed for the partial demolition of the main building located at 875, 38^e Avenue (lot bearing number 1 552 677).

Any person wishing to oppose the demolition must do so by writing to the Secrétaire de l'arrondissement de Lachine, giving the reasons for objecting, within ten days of publication of the public notice or, failing such notice, within ten days following the posting of the notice on the immovable concerned.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this May 30, 2019.